

ELECTION DES REPRESENTANTS AU PARLEMENT EUROPEEN
8 juin 2024 en Polynésie française

Documents de propagande

Période et heure limite de livraison : **du vendredi 24 mai à 08h00 au lundi 27 mai 2024 à 06h00** (sur rendez-vous les 25 et 26 mai)

Lieu de livraison : salle omnisports du complexe "Tahua Tuaro Tavana Boris Leontieff" à ARUE

Contact : election@polynesie-francaise.pref.gouv.fr / Tél : (+689) 89 43 00 81 ou (+689) 87 77 89 74

Circonscription	Nombre d'électeurs en Polynésie française LP + LCE (au 24/04/2024)	Bulletins de vote (BV)	Nbre BV arrondi admis au remboursement	Circulaires	Nbre circulaires arrondi admises au remboursement	Emplacements d'affichage	Nbre affiches (grand et petit format) admises au remboursement
Unique	212 042	466 492	466 000	222 644	222 000	154	308

Modalités relatives au conditionnement des bulletins de vote :

- 1) Séparer les bulletins destinés au colisage de ceux destinés à la mise sous pli (sur palettes distinctes). Indiquer les mentions "COLISAGE" ou "MSP" sur les palettes.
- 2) Constituer des palettes de 80 000 bulletins de vote minimum.
- 3) Présenter sur les palettes les bulletins en paquets de 1 000, cerclés ou plastifiés.
- 4) Insérer des séparateurs tous les 100 bulletins dans 20 paquets de 1000 bulletins destinés au colisage.

COLISAGE > BV pour l'envoi aux mairies :	222 000
MISE SOUS PLI > BV pour l'envoi aux électeurs + réserve :	244 000
Total BV :	466 000

DOCUMENT PROVISOIRE EDITE LE 24 AVRIL 2024
LES QUANTITES DEFINITIVES SERONT FIXEES APRES LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES